



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CENTRE LITTORAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 18
Nombre de Procuration : 3
Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES : Contre : 0 Pour : 21
Date de convocation : 27/05/2011

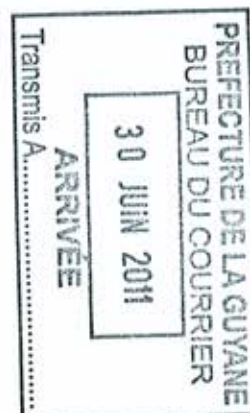
DELIBERATION N°47/2011/CCCL APPROBATION DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 21 JUIN 2011

L'an deux mille onze, le mardi vingt et un juin à neuf heures,, le Conseil Communautaire s'est réuni en Séance Plénière dans la salle de délibérations du siège de la CCCL sous la présidence de **Monsieur Rodolphe ALEXANDRE, Président de la Communauté de Communes du Centre Littoral.**

ETAIENT PRESENTS :

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1- Rodolphe ALEXANDRE | Président de la C.C.C.L. |
| 2- Raphaël RABORD | 1 ^{er} Vice-Président de la C.C.C.L. |
| 3- Gilles ADELSON | 2 ^{ème} Vice-Président de la C.C.C.L. |
| 4- Serge BAFU | 3 ^{ème} Vice-Président de la C.C.C.L. |
| 5- David RICHE | 4 ^{ème} Vice-Président de la C.C.C.L. |
| 6- LABEAU Patrick | 6 ^{ème} Vice-Président de la C.C.C.L. |
| 7- Alex WEIMERT | 1 ^{er} Membre du Bureau de la C.C.C.L. |
| 8- Patrick LECANTE | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 9- Rodolphe SORPS | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 10- Nestor GOVINDIN | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 11- Sergine CHOU-TIAM | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 12- Jean-Marc AMBROISE | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 13- Colette PHILEMONT-MONTOUT | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 14- Denis RENE-CORAIL | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 15- Monique AUGUSTE | Conseiller de la C.C.C.L. |
| 16- Jocelyne PRUDENT | Conseiller de la C.C.C.L. |



Considérant les délibérations émettant un avis favorable au projet de Programme Local de l'Habitat prises par les Conseils Municipaux de :

- MONTSINERY-TONNEGRANDE du 26 mai 2010,
- TONATE-MACOURIA du 21 juin 2010,
- CAYENNE du 26 juillet 2010,
- REMIRE-MONTJOLY du 28 juillet 2010,
- MATOURY du 20 octobre 2010,
- ROURA du 20 octobre 2010,

Considérant le Programme Local de l'Habitat présenté en annexe,

Entendu l'avis favorable de la Commission Aménagement de l'Espace Communautaire du Lundi 06 Juin 2011 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission des Finances du Lundi 20 Juin 2011 ;

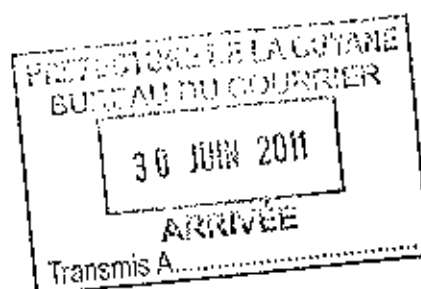
Entendu l'avis favorable du Bureau du Lundi 20 Juin 2011 ;

Entendu le **Rapport n°47/2011/CCCL** du Président relatif à l'arrêt du nouveau projet de Programme Local de l'Habitat 2011-2017.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

- o **DONE ACTE** au Président de son **Rapport n°47/2011/CCCL** ;
- o **ARRETE** le projet de Programme Local de l'Habitat modifié de la Communauté de Communes du Centre Littoral tel que présenté en annexe et qui intègre :
 - ✓ Le diagnostic,
 - ✓ Les orientations,
 - ✓ Le programme d'actions.
- o **PRECISE** que le projet de Programme Local de l'Habitat arrêté par le Conseil Communautaire, sera transmis à Monsieur le Préfet de Guyane qui le soumettra pour avis au Conseil Départemental de l'Habitat ;



- **DONNE POUVOIR** au Président afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
le Mardi 21 Juin 2011

**POUR EXTRAIT ET CERTIFIE
CONFORME**



**LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES DU CENTRE LITTORAL**

Rodolphe ALEXANDRE

